



# CHAMPIONNAT RÉGIONAL ENTREPRISE PAR ÉQUIPE 2024

## DIVISION 2

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE - ÉDITION DU 20/11/2023

ffgolf®  
entreprise

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.  
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux*

### 1 – CALENDRIER DES RENCONTRES

|                   | Date                | Lieu      | DLI (équipes) | Date Clôture (joueurs) |
|-------------------|---------------------|-----------|---------------|------------------------|
| <b>Division 2</b> | 20 et 21 avril 2024 | Mignaloux | 23 mars 2024  | 11 avril 2024          |

### 2 – CONDITIONS DE PARTICIPATION

**Pour les Associations :** (voir le Règlement Général)

Championnat ouvert aux Associations d'Entreprises listées ci-dessous et à jour de leurs cotisations

| Clubs | A.S                     | Clubs | A.S        | Clubs | A.S                  |
|-------|-------------------------|-------|------------|-------|----------------------|
| 280   | CAISSE DES DEPOTS       | 813   | AGJSEP     | 725   | TURBOMECA BORDES     |
| 648   | BORDEAUX METROPOLE (33) | 2420  | AXA SPORT  | 2144  | CREDIT AGRICOLE GOLF |
| 1095  | IMA                     | 230   | HENNESSY   | 2273  | MAAF                 |
| 1661  | 2FOPEN 17               | 1369  | LIMOGES RC | 1527  | 2FOPENJS 87          |

**Pour les équipiers :** (voir le règlement général)

- Être membre et licenciés de l'association qu'ils représentent (cf. règlement général des épreuves fédérales du golf entreprise de la ligue Nouvelle-Aquitaine de golf)
- Avoir un index inférieur à 35,4 (l'index pris en compte sera celui figurant dans Fléole 1 mois avant le 1<sup>er</sup> jour de l'épreuve). Un index supérieur à 35,4 sera ramené à 35,4.
- Pour chaque joueur, une attestation employeur doit être fournie (cf. règlement général des épreuves fédérales du golf entreprise de la ligue Nouvelle-Aquitaine de golf)

### 3 – FORME DE JEU

#### 1<sup>er</sup> jour : phase de qualification

5 simples en stroke Play brut sur 18 trous

Classement par addition des 4 meilleurs scores bruts

Le départage se fera en comparant les scores des cartes non prises en compte. Un forfait, un abandon ou une disqualification représentant la plus mauvaise carte par rapport à tout autre score. Si l'égalité persiste les meilleurs scores seront comparés, puis les 2<sup>èmes</sup> meilleurs scores, etc.

#### 2<sup>ème</sup> jour : Phase finale pour le titre

Forme de jeu : 1 foursome et 3 simples en match Play sur 18 trous

Le matin demi-finales : les 4 premières équipes jouent pour le titre : 1 v 4 ; 2 v 3.

L'après-midi finale : l'équipe vainqueur est déclarée Championne de ligue par équipes 2<sup>ème</sup> division



# CHAMPIONNAT RÉGIONAL ENTREPRISE PAR ÉQUIPE 2024

## DIVISION 2

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE - ÉDITION DU 20/11/2023

ffgolf®  
entreprise

### 2<sup>ème</sup> jour : Phase finale pour les barrages :

Forme de jeu : 1 foursome et 3 simples en match Play sur 18 trous.

Les 8 dernières équipes jouent pour le maintien ou la descente : 5v12, 6v11, 7v10, 8v9. Les 4 équipes vainqueurs se maintiennent en 2<sup>ème</sup> division. Les 4 autres équipes descendent en promotion.

#### Pour les matchs Play :

Chaque victoire donne 1 point.

En cas d'égalité dans un match à la fin du 18<sup>ème</sup> trou

- Pour les simples le point sera partagé (pas de play-off)
- Pour le double le point ne sera pas partagé, (play-off en mort subite)

En cas d'égalité des équipes à l'issue des matchs Play, le gagnant sera le vainqueur du foursome.

## 4 – ENGAGEMENT

- Les Dates Limites d'Inscription des équipes et les Dates de Clôture pour les joueurs (date à partir de laquelle il n'est plus possible de modifier la feuille de composition d'équipe de chaque tour) sont indiquées dans le tableau ci-dessus.
- L'inscription se fait exclusivement par internet <http://xnet.ffgolf.org>, aucune inscription (équipe ou joueur) par courrier, téléphone, mail, ..... ne sera retenue.
- Lors de l'inscription ne pas oublier d'inscrire un capitaine et ses coordonnées, ces dernières seront utilisées pour la communication des départs vers les équipes
- Les droits d'inscription sont de **220 €** par équipe engagée (droits au jeu inclus)
- Les droits d'inscription sont payables par virement, 14 jours avant le début de l'épreuve, selon instructions précisées sur la facture (RIB joint ou coordonnées bancaires précisées sur la facture), lors du virement il conviendra de rappeler le n° de facture et le n° d'affiliation
- Le droit d'engagement de toute ASE déclarant forfait après la date de clôture des équipiers restera acquis à la Ligue

## 5 – ORGANISATION ET DEPARTS

- Une réunion des capitaines se déroulera la veille du 1<sup>er</sup> tour à 19h
- La présence du capitaine ou de son représentant est obligatoire, sous peine de disqualification.
- Le Comité de l'Epreuve distribuera les fiches de composition d'équipe officielle sur laquelle devra être ajouté le nom du capitaine et du donneur de conseil.
- Les horaires de départ de la qualification seront diffusés par la ligue et/ou disponibles sur le site de la ligue au plus tard le jeudi précédent la compétition à 14 heures
- Les horaires de départ des match Play seront disponibles lors de la réunion des capitaines
- **Attention** : seuls les horaires de départ figurant au tableau officiel de la compétition seront définitifs.

## 6 – PRIX

Lots offerts à l'équipe championne et au finaliste.